



BILAN DES REALISATIONS 2010-2015 ET PERSPECTIVES

MAISHAROU Abdou

Directeur Général,

Agence National de la Grande Muraille Verte/Niger

maisharou.abdou@yahoo.fr

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. GRANDE MURAILLE VERTE AU NIGER:

- Vision de la Grande Muraille Verte au Niger

2. ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS 2010

- Plan Institutionnel
- Plan Opérationnel
 - ✓ Détermination de la zone d'intervention
 - ✓ Identification des besoins
 - ✓ Elaboration du plan d'action de mise en œuvre
 - ✓ Mobilisation des ressources
 - ✓ Bilan de mise en œuvre du Plan d'action

4. ACTION CONTRE LA DESERTIFICATION_NIGER

5. CONCLUSION

VISION

Au Niger, l'Initiative Grande Muraille Verte Sahélo-Sahélienne vise, à l'horizon 2035, le développement des communautés locales à travers une approche novatrice et inclusive consistant à mettre en synergie les actions de lutte contre la désertification, de conservation de la biodiversité, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique d'appui à l'amélioration des systèmes de production agro-sylvo-pastorale.

La finalité étant de reverdir le Niger et de contribuer à une sécurité alimentaire durable des populations et du cheptel.

ACTIONS PHARES RETENUES

- **La lutte contre la dégradation des terres et la désertification;**
- **La mise en valeur les écosystèmes particuliers existantes;**
- **La réhabilitation des formations forestières naturelles dégradées;**
- **La valorisation des formations forestières denses pour la satisfaction des besoins vitaux des populations (alimentations, bois énergie et de service, etc.);**
- **La création et renforcement des infrastructures socioéconomiques de base dans sa zone d'intervention;**
- **L'adoption et l'amplification des approches GDTE et des pratiques agroforestières éprouvées et de moins coûts (RNA, etc.)**
- **Etc.**

EFFORTS ENTREPRIS DEPUIS 2010

MISE EN PLACE DES ORGANES DE LA COORDINATION ET DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE

- Création d'une Unité Nationale de Coordination par arrêté N°131/ME/E/LCD/DGE/EF du 25 Octobre 2010 et son Comité National de Pilotage par l'arrêté N°133/ME/E/LCD/DGE/EF du 26 Octobre 2010;**
- Modifiés et complétés respectivement par l'Arrêté N°0167/MHE/SG/DGE/EF du 06 Août 2012 portant création de Cellule Nationale de Coordination et l'Arrêté N°0168/MHE/SG/DE/EF du 06 Août 2012 portant composition du Comité de Pilotage)**
- Elargissement qui comprend désormais, en plus des représentant des Ministères en charge du Développement Rural, les représentant de la Recherche, du Ministère en charge de la Sécurité Publique, du Développement Communautaire; les représentants du Cabinet du Président de la République, le Cabinet du Premier Ministre, des Collectifs des ONGs et les Représentants des Gouvernorats des Régions.**

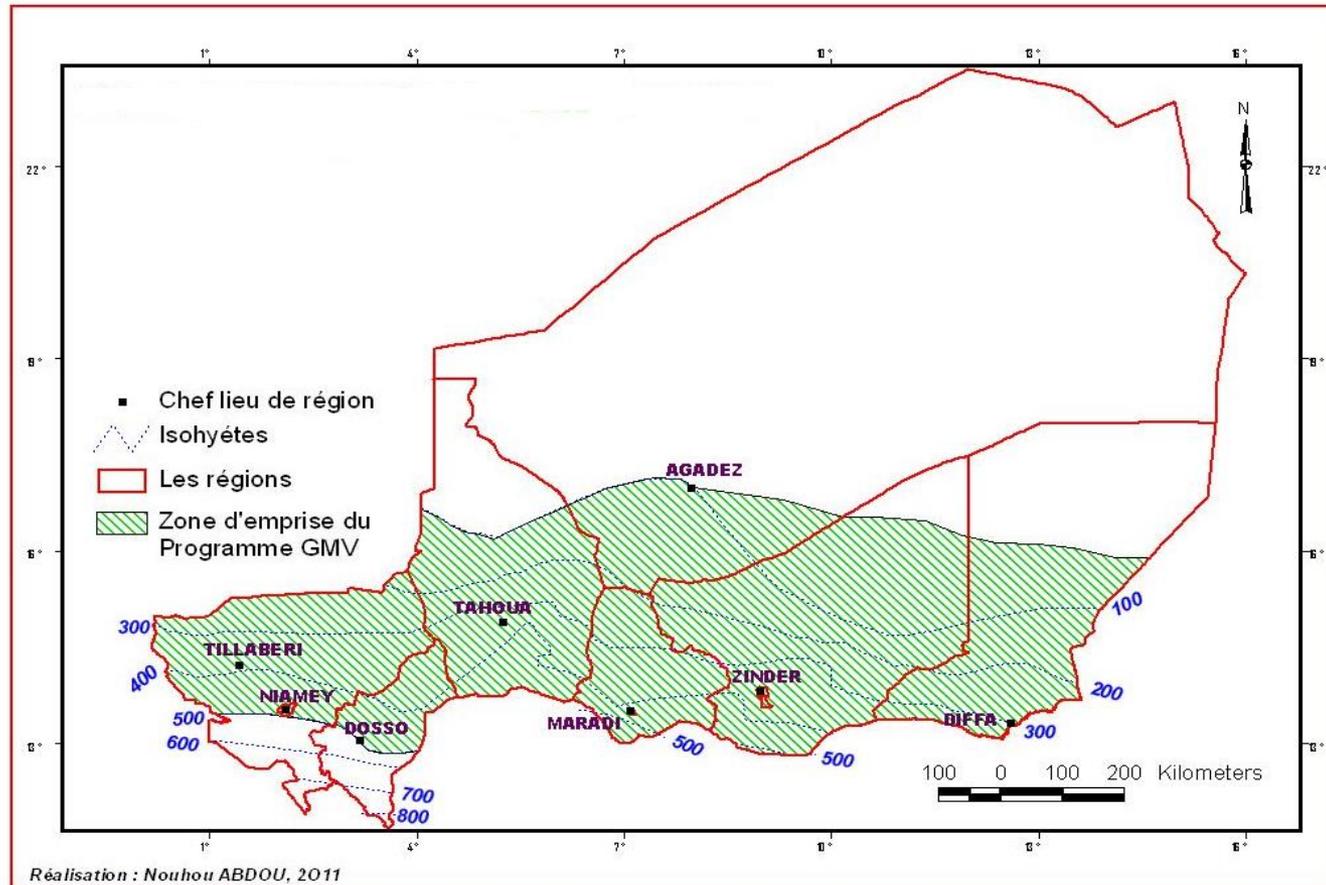
SIGNATURE ET RATIFICATION DE LA CONVENTION APGMV ET CRÉATION D'AGENCE

✓ **Signature de la Convention portant création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte S.S le 17 Juin 2010;**

✓ **Ratification de la Convention de l'APGMV par la Loi N°2012-016 du 17 avril 2012;**

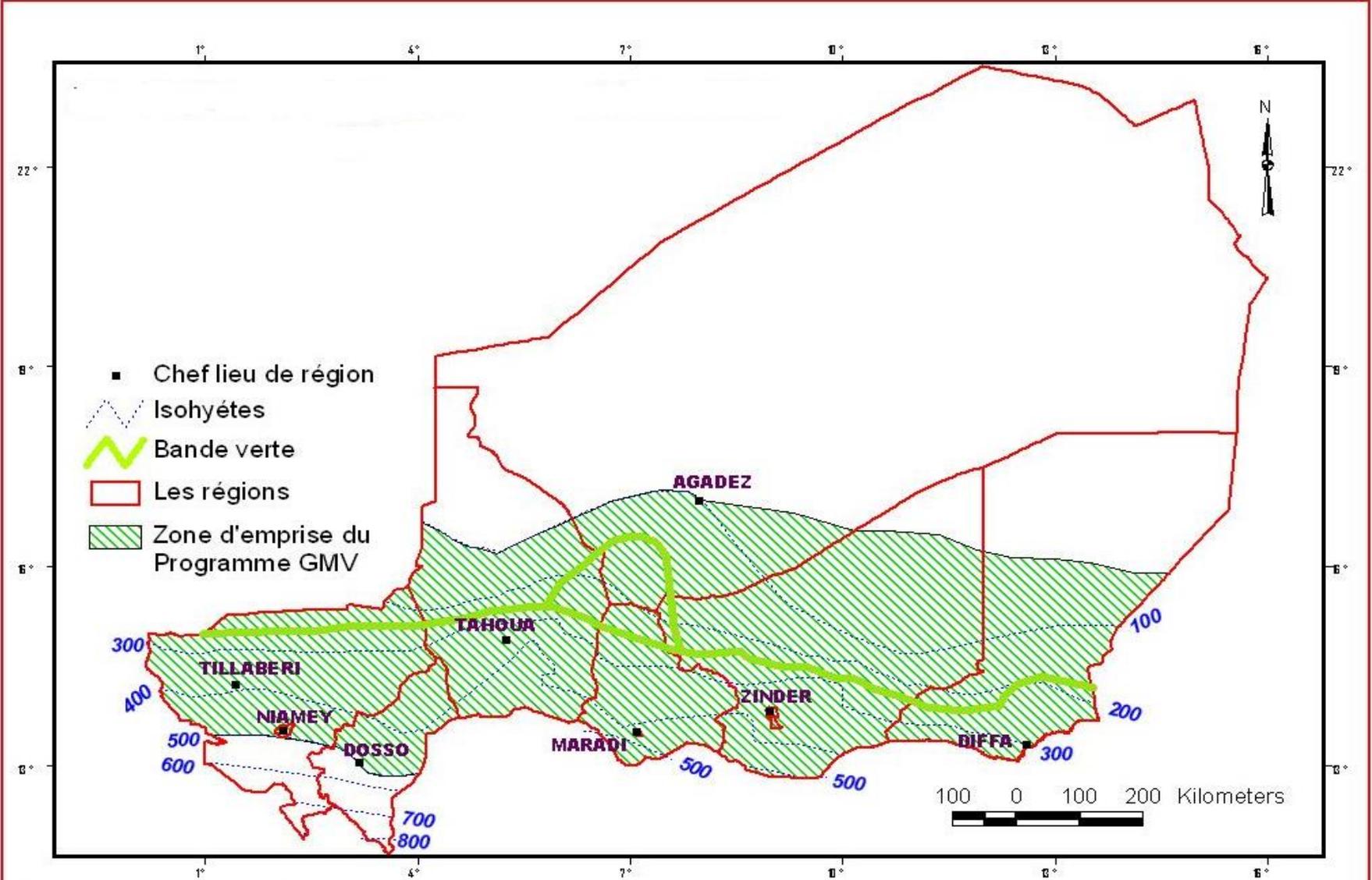
✓ **Création par la loi 2015-28 du 26 Mai 2015 d'une Agence Nationale de la Grande Muraille Verte au Niger**

DETERMINATION DE LA ZONE D'INTERVENTION



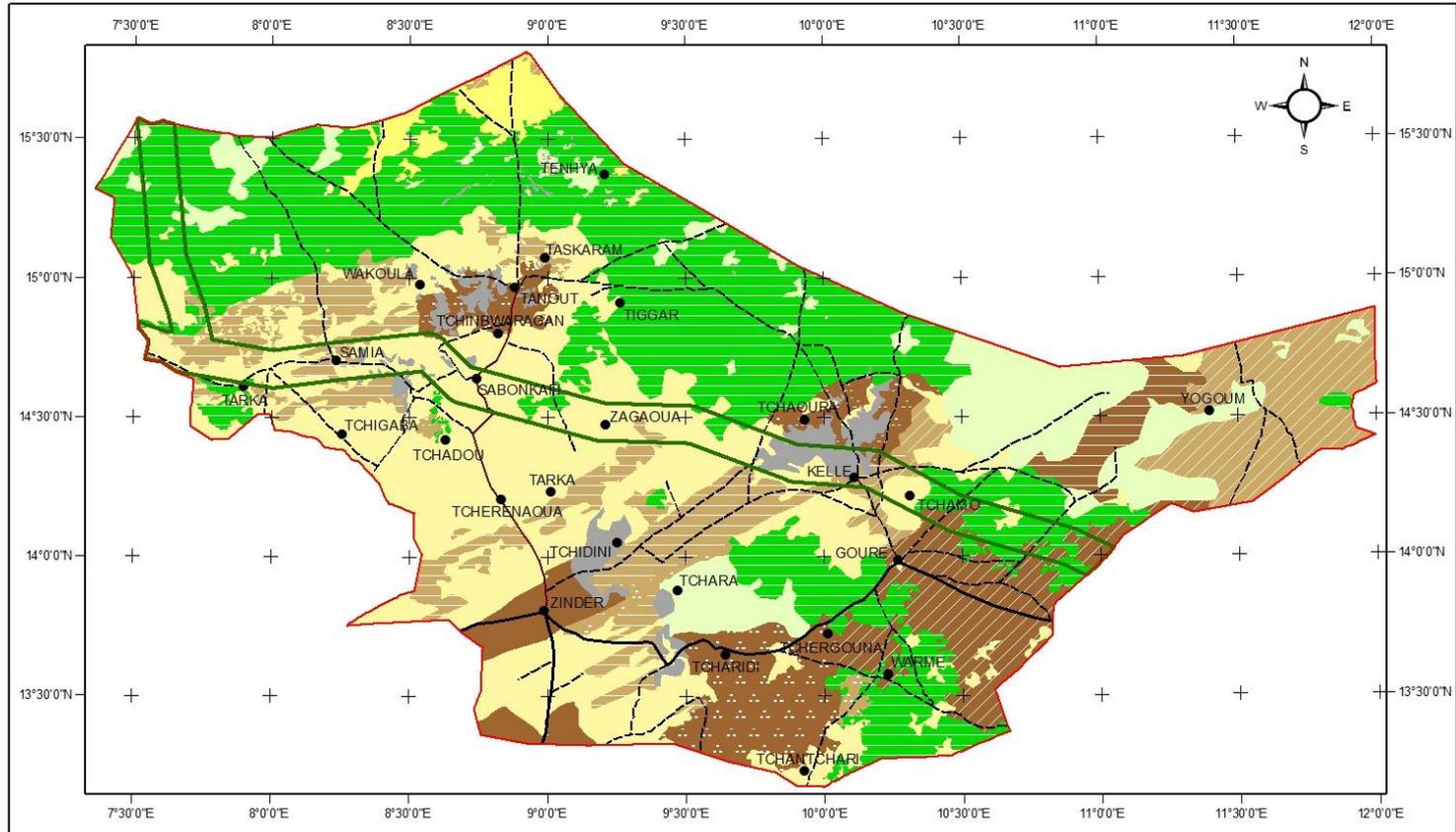
Superficie : 47 223 634 ha, c'est-à-dire, **37,27 % du territoire** nigérien, couvrant **228 Communes** réparties dans les **huit (8) régions** du pays.

DETERMINATION DE L'EMPRISE DE LA BANDE VERTE

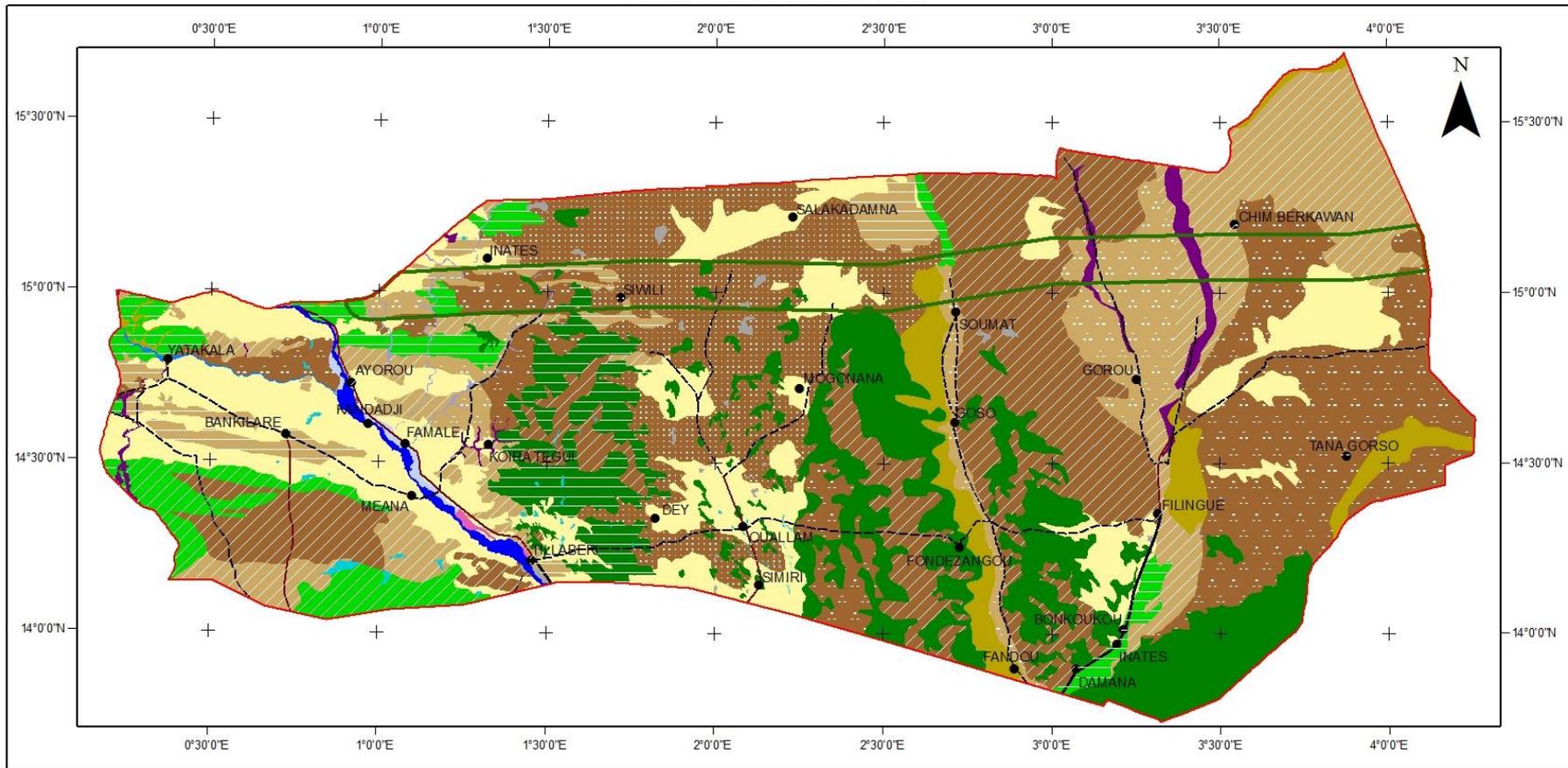


CARTES D'OCCUPATION DES SOLS DANS L'EMPRISE DE LA GMV

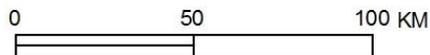
OCCUPATION DES SOLS DANS LA ZONE DE LA MURAILLE VERTE REGION DE ZINDER



OCCUPATION DES SOLS DANS LA ZONE DE LA MURAILLE VERTE REGION DE TILLABERI



ECHELLE: 1/1750000



● Localité	Brousse tigrée dégradée	Fleuve	Cordon ripicole	Mare	Culture pluviale et jachère couvrant la zone de:
— Route bitumée	Steppe arbustive dense	Rivière (affluent)	Culture pluviale (plus de 70% de zone couverte)	Sol nu (glacis d'érosion, terrain rocheux)	
— Route latéritique	Steppe arbustive dégradée	Zone d'inondation	Culture de vallée et basfond (plus de 70% de zone couverte)	tillabéri_muraille	
- - - Piste	Steppe arbustive très dégradée	Kori	Culture irriguée	bande_tillabériutm	
				De 1% à 10%	
				De 10% à 25%	
				De 25% à 50%	
				De 50% à 70%	

© 2002 Zone marécageuse dans les vallées

ÉVALUATION DE LA SUPERFICIE GLOBALE ET PAR RÉGION DE LA MURAILLE VERTE

REGIONS	Superficie en ha	Pourcentage %
AGADEV	250 000	9%
DIFFA	450 000	16%
TILLABERI	500 000	18%
ZINDER	700 000	25%
MARADI	200 000	7%
TAHOVA	700 000	25%
TOTAL	2 800 000	100%

IDENTIFICATION DES BONNES PRATIQUES GDT ET ESTIMATION DES SUPERFICIES PAR RÉGION

Régions	CES/DRS agricole	CES/DRS pastorale	Fixation des dunes	Plantation enrichissement	Superficie total en ha
AGADEZ	0	200 000	50 000	0	250 000
DIFFA	20 000	150 000	250 000	30 000	450 000
TILLABERI	250 000	150 000	20 000	80 000	500 000
ZINDER	300 000	150 000	50 000	200 000	700 000
MARADI	20 000	30 000	20 000	130 000	200 000
TAHOUA	350 000	200 000	50 000	100 000	700 000
TOTAL	940 000	880 000	440 000	540 000	2 800 000

✓ Plusieurs milliers de km de Plantations d'alignement; Plantations d'ombrages; Bois villageois; Plantations fruitières, Etc. dans la zone d'intervention de la GMV (Sur demande des populations)

EVALUATION DES BESOINS EN SEMENCES

Critères de choix des espèces

- ✓ Avoir une plasticité écologique permettant un maintien et un développement dans les zones écologiques allant jusqu'à 100 mm de pluviométrie,
- ✓ Présenter une utilité économique et répondre aux besoins des populations:
 - Les espèces fruitières, pour la création de richesses
 - Les espèces forestières alimentaires contribuant à l'équilibre nutritionnel des populations;
 - Les forestières à haute valeur économique pour la lutte contre la pauvreté et à la satisfaction des besoins en produits ligneux et non ligneux ;
 - Les espèces forestières et herbacées à haute valeur nutritionnelle pour les animaux .

IDENTIFICATION DES ESPÈCES PRIORITAIRES ET QUANTITÉ/AN

Espèces ligneuses	Quantité/an
<i>Acacia senegal</i>	2 000
<i>Acacia seyal</i>	800
<i>Bauhinia rufescens</i>	500
<i>Faidherbia albida</i>	500
<i>Adansonia digitata</i>	200
<i>Moringa oleifera</i>	20
<i>Prosopis juliflora</i>	200
<i>P. chilensis</i>	100
Autres	608
TOTAL	4 928

<i>Herbacées</i>
<i>Eragrostis tremula</i>
<i>Brachiaria sp,</i>
<i>Cenchrus biflorus</i>
<i>Cymbopogon schoenanthus</i>
<i>Pennisetum pedicellatum,</i>
<i>Aristida stipoides,</i>
<i>Zornia glochidiata</i>
<i>Citrillus lanatus</i>
<i>Penisecum purpureum</i>
<i>Commelina forskalaei</i>
<i>Andropogon gayanus</i>

ESTIMATION DES BESOINS GLOBAUX EN SEMENCES DES LIGNEUX PAR RÉGION

Régions	Superficie en ha	Pourcentage %	Plants requis	Qté de semences kg
AGADEV	250 000	9%	110 000 000	11 000
DIFFA	450 000	16%	198 000 000	19 800
TILLABERI	500 000	18%	220 000 000	22 000
ZINDER	700 000	25%	308 000 000	30 800
MARADI	200 000	7%	88 000 000	8 800
TAHOVA	700 000	25%	308 000 000	30 800
TOTAL	2 800 000	100%	1 232 000 000	123 200

ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE ET SES PROGRAMMES OPERATIONNELS PRIORITAIRES

- ❑ P1. PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES, ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES**
- ❑ P2. PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE DANS LA ZONE LA GRANDE MURAILLE VERTE**
- ❑ P3. GESTION DURABLE DES SYSTÈMES AGRO-SYLVOPASTORAUX ET AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**
- ❑ P4. DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE D'ACCOMPAGNEMENT ET VALORISATION DES CONNAISSANCES**
- ❑ P5. APPUI INSTITUTIONNEL ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GMV**

MOBILISATION DES FINANCEMENTS

□ **Financements national**

➤ L'inscription au Budget National d'une ligne budgétaire pour supporter les activités de la Coordination de la Grande Muraille Verte. C'est environ **2 milliards de FCFA** déboursé depuis 2011 qui a servi à la réfection des bureaux de la Coordination, l'acquisition de 2 véhicules, l'équipement de 6 bureaux, **la réalisation des activités sur le terrain (1 400 hectares réalisés)** et **assurer le fonctionnement quotidien de la Coordination**

MOBILISATION DES FINANCEMENTS

□ Financements extérieurs

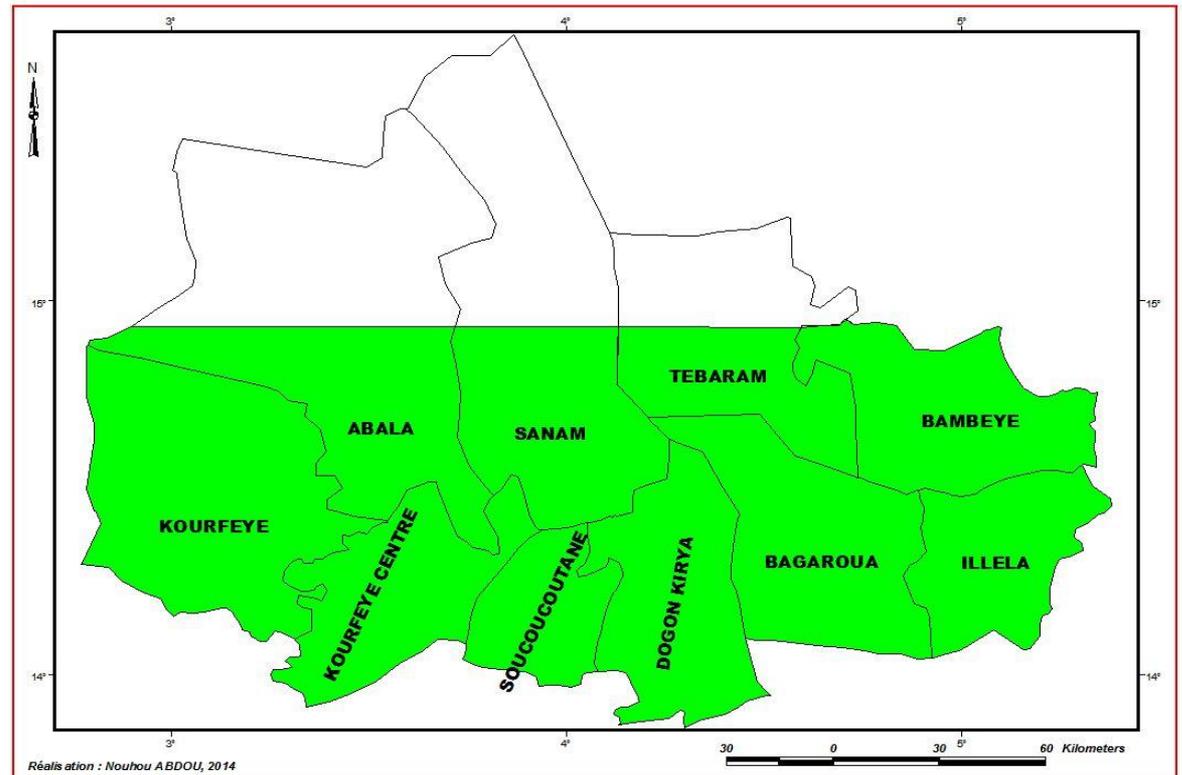
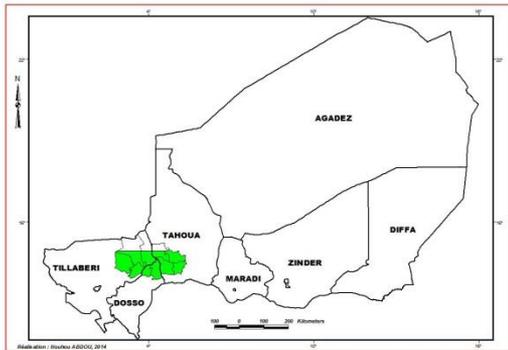
- **L'appui de la FAO et de l'Union Européenne 460 000 USD et 1500000 Euros** (projets régionaux) pour appuyer les pays membres dont le Niger pour l'élaboration des documents de planification (Stratégie et Plan d'Action);
- **L'appui du PNUD d'un montant de 30 000 USD** en 2011 pour accompagner le Niger dans la cartographie d'occupation des sols de la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Niger;
- **L'appui du GEF/FEM d'un montant de 2, 1 milliards de FCFA** pour accompagner la mise en œuvre de notre Plan d'action. Le projet est en cours de mise en œuvre dans le cadre du PAC3. **A la date du 31 Décembre 2014, plus de 3.400 hectares des superficies additionnelles faisant l'objet de pratiques de Gestion Durable des Terres** sont réalisés par le PAC3/SAWAP

MOBILISATION DES FINANCEMENTS

□ **Financements externes en négociation**

- ✓ Projet de promotion de la production Moringa (Windi bundu ou El Makka) et la GDT dans 10 Communes sur le financement de l'Union Européenne et l'UNCCD avec la contribution des Fonds GEF du PAC3 pour un montant de 1 millions d'Euros pour une première phase pilote de 3 ans ;
- ✓ **Projet régional Action Contre la Désertification de la FAO et l'Union Européenne dans 10 Communes pour un montant global de 10.000.000 d'Euros**
- ✓ Projet « Villages du Millénaire » financé par la BIRD pour un montant de 10 millions USD pour le Niger ;
- ✓ Projet régional sur la promotion de la production des dattes d'un montant de 12 millions USD pour le Niger

ZONE D'INTERVENTION DU PROJET ACTION CONTRE LA DESERTIFICATION



ACTION CONTRE LA DESERTIFICATION Résultat 1 : Un environnement favorable est créé et les capacités des organisations gouvernementales et non gouvernementales et des parties prenantes compétentes sont renforcées dans les pays ACP pour leur permettre de mener à bien des travaux intersectoriels efficaces comme la planification, le financement, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des efforts déployés pour assurer une gestion durable et une restauration des terres/forêts au niveau «paysage ».

PA/GMV-NIGER : Programme prioritaire 1 : Promotion de la bonne gouvernance des ressources naturelles et développement des capacités technique

1. Créer un environnement favorable à la coordination et à la collaboration entre les acteurs et renforcer leurs capacités

Les textes et décrets d'application des lois portant code pastoral et code forestier sont élaborés et signés

Les textes d'application des lois forestières et pastorales sont traduits en 2 langues nationales, validés, imprimés, multipliés et diffusés

Les capacités des cadres de concertation au niveau national et local sont renforcées pour mener à bien leurs attributions

Les capacités humaines et logistiques de l'ANGMV et des démembrements locaux de la DGEF sont renforcées pour une meilleure coordination et le suivi efficace du projet sur le terrain

Les OSC et les ONG disposent des capacités et des compétences nécessaires pour une mobilisation accrue des financements innovants

Les capacités des acteurs locaux sont renforcées (synthèse des résultats de l'atelier d'évaluation des besoins en renforcement des capacités)

FLEUVE Résultat 2 : Les collectivités locales, les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux (notamment les jeunes, les femmes et la société civile) dans les unités de paysage choisies ont adopté et utilisent des pratiques et technologies améliorées de gestion durable des terres/forêts dans le cadre de la mise en œuvre de leurs plans d'action de la Grande Muraille Verte.

PA/GMV-NIGER : Programme prioritaire 3 : Gestion durable des systèmes agro-sylvo-pastoraux et amélioration de la sécurité alimentaire

2. Amplifier les bonnes pratiques et technologies en matière de gestion durable des terres/forêts sur au moins 12.000 ha et accélérer la mise en œuvre du plan d'action de la GMV au Niger

5000 ha de terres dégradées sont restaurés grâce à l'adoption et à l'amplification des bonnes pratiques en matière de gestion durable et de restauration des terres des producteurs et l'édification de la muraille verte

1000 ha de terres dégradées sont réhabilités pour des fins de productions agricoles

1000 ha de terres dégradées sont réhabilités pour des fins de productions pastorales

2000 ha de terres agricoles sont reboisés avec des espèces forestières fertilisantes (agroforesterie, RNA, etc.

1000 ha de forêts naturelles sont aménagés pour des fins de production de bois énergie

2000 ha de nouvelles plantations sont créées avec les espèces forestières à croissance rapide

FLEUVE Résultats 3 : Les connaissances et la sensibilisation sont améliorées au sein des publics cibles et acteurs clés de l'Union européenne et des pays ACP concernant les causes et les mesures appropriées à prendre pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres et améliorer la résilience face aux changements climatiques, tout en favorisant les moyens d'existence durables.

PA/GMV-Niger : Programme prioritaire 3 : Gestion durable des systèmes agro-sylvo-pastoraux et amélioration de la sécurité alimentaire et Programme prioritaire 4 : Recherche d'accompagnement et valorisation des connaissances

3. 1. Améliorer/renforcer la résilience des populations rurales au changement climatique	Les capacités des acteurs sont renforcées sur les outils et l'Approche ADM (Analyse et Développement de Marchés)
	Le potentiel en PFNL des Communes concernées est évalué à travers un diagnostic participatif
	Les filières des PFNL dans la zone du projet sont caractérisées
	Les directives (Guide) techniques pour la conservation, la gestion durable, la restauration et la valorisation d'espèces forestières prioritaires sont élaborés
	Au moins 5 micro-entreprises sont identifiées pour la promotion de 5 filières des PFNL dans la zone du projet
	Les activités des groupements sont suivies et facilitées pour l'octroi des concessions et permis divers et ont élaboré et mis en œuvre un plan de gestion des ressources forestières des terroirs
3.2. Capitaliser les bonnes pratiques et leçons apprises de la mise en œuvre du projet et les diffuser dans les autres Communes concernées par l'ANGMV et les partager avec les autres pays de l'IGMVSS et dans le monde	Les bonnes pratiques et leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont capitalisées, documentées et diffusées

FLEUVE Résultat Global: Les actions du projet sont bien coordonnées et suivies et synergies et partenariats sont développés avec les autres projets et programmes en cours

PA/GMV-Niger : Programme prioritaire 5 : Coordination, suivi-évaluation, et gestion du programme

Etablir une situation de référence biophysique et socio-économique de la zone d'intervention du projet est suivre et renseigner régulièrement les changements d'état des écosystèmes	La situation de référence biophysique et socio-économique de la zone d'intervention du projet est établie et les changements d'état des écosystèmes sont régulièrement renseignés pour un suivi régulier des activités du projet et de l'Agence GMV
Développer une synergie avec les autres intervenant et Suivre et Evaluer les activités du projet et de l'ANGMV sur le terrain	Les réunions du Comité de Pilotage et les sessions du Conseil d'Administration de l'Agence sont régulièrement tenues
Développer les partenariats et les synergies avec les ONG et autres projets/programmes	1. Une synergie dans les interventions et une complémentarité dans les actions de terrain sont développées et entretenues par la coordination du programme
Communiquer sur les activités du projet et marquer les sites du projet	La visibilité du projet et l'ANGMV est renforcée

BILAN DES REALISATIONS PHYSIQUES

Région de/ Communes	Types de réalisations physiques (ha)					
	GMV	Program me Gommier	PPTE	PAC3/ SAWAP	Biocar- bone	TOTAL
Total Agadez	180	0	8 830	-	-	9 010
Total Diffa	120	900	14 940	-	-	15 960
Total Dosso	150	500	21 360	-	-	22 010
Total Maradi	0	1 000	42 220	-	-	43 220
Total Tahoua	320	1 100	53 980	-	-	55 400
Total Tillabéri	450	1 050	90 810	-	-	92 310
Total Zinder	180	600	31 230	-	-	32 010
Total Niamey	50	0	2 260	-	-	2 310
TOTAL	1 450	5 150	265 630	3 440	2 790	278 460

CONCLUSION

- **L'Initiative Grande Muraille Verte est perçue au Niger comme :**
 - **un moyen de mettre en œuvre le Cadre Stratégique de Gestion Durable des Terres visant l'amplification des bonnes pratiques identifiées au Niger;**
 - **une opportunité de mettre en œuvre des Plans de Développement Communaux (PDC) des 228 Communes concernées;**
 - **Un levier pour la relance du Développement Economique et Sociales de ces Communes cibles**

CONCLUSION

□ IGMVSS: Programme Intégré, Fédérateur, Multi-secteurs et Multi-acteurs;

□ IGMVSS: Requiert la Mobilisation de tous les acteurs concernés (Alliance Nationale**) afin de traiter les questions de la désertification et de la dégradation de l'environnement en synergie avec les actions de gestion des ressources naturelles prenant en compte l'amélioration des conditions de vie des **communautés locales des zones sahélo-sahariennes** proies à toutes les tentations.**

JE VOUS REMERCIE!